

VOUS SOUHAITEZ ENVOYER DE L'ARGENT A UNE PERSONNE DÉTENUÉ

Par virement :

vous devez contacter le service de comptabilité par mail : compta.cp-seine-saint-denis@justice.fr
demandant le RIB du Centre Pénitentiaire soit vous rendre sur le site **IDEX**.

À réception du RIB, vous pouvez soit vous rendre à votre banque afin d'ordonner un virement bancaire sur le compte de l'établissement, soit ordonner le virement depuis Internet (voir avec votre banque).

Afin d'identifier le destinataire du virement, vous devez **obligatoirement inscrire le nom, le prénom et le n° d'écrou de la personne détenue :**

=> dans la zone « *motif du virement* »

=> Pour les virements effectués par la Banque Postale, ces informations doivent être indiquées dans la zone « *message* »

Afin de permettre l'identification vous devez nous envoyer un mail comportant le nom/prénom de l'expéditeur le montant du virement le nom/prénom et numéro d'écrou à l'adresse indiquée au début du présent paragraphe.

Titulaire du compte : Régie des comptes nominatifs Du Centre Pénitentiaire de la Seine-Saint-Denis

Domiciliation du compte : Trésor Public Bobigny

Identifiant international du compte bancaire – IBAN : FR76 1007 1930 0000 0010 0116 819

Code d'identification bancaire – BIC : TRPUFRP1

Attention le virement sera refusé par l'établissement si :

- L'identification de la personne détenue est impossible
- La personne détenue a été libérée entre temps
- Le juge d'instruction ou la direction de l'établissement interdit à la personne détenue de recevoir de l'argent

